1e Année, N° 2

Jeudi 5 Mai 1910

LA DÉMOCRATIE SISTERONNAISE

Organe hebdomadaire des Comités radicaux et radicaux socialistes de l'Arrondissement

La Discipline Républicaine

M. Joly prétend que nous n'avons pas, à son égard, accompli la discipline républicaine car, ayant eu le plus grand nombre de suffrages des candidats de gauche, tous les candidats républicains, sans exception ni distinction, auraient dû se désister en sa faveur !.. Ces désistements n'ayant pas eu lieu, et pour cause, il nous considère, dès lors, comme de *faux républicains*. Nous avons, nous, une idée plus large, plus généreuse de la République, et la majorité des électeurs conscients doit penser comme nous : nous estimons que la République n'est le monopole de personne — et moins encore de M. Joly, — nous pensons qu'elle doit être ouverte à tous les citoyens qui reconnaissent son principe et se soumettent à ses lois.

Quoi ! quiconque ne vote pas pour M. Joly ne peut pas être bon républicain ! Mais alors c'est laisser croire que la très grosse majorité des électeurs de notre arrondissement sont légitimistes ?... Vous offenser cruellement le corps électoral, M. Joly, et j'ose espérer qu'il vous en gardera rancune... Dimanche prochain ils vous indiquera où se trouvent les bons, sincères et convaincus Républicains ! et il vous rappellera que nous ne pouvons, nous, considérer comme tel M. Joly exécuté deux fois par le Comité du parti radical-socialiste.

D'ailleurs, amis lecteurs, sans parti pris, de sang froid, disséquons les résultats du scrutin du 24 avril : les trois **candidats radicaux et radicaux-socialistes** de l'arrondissement qui entrèrent en lice (Yves Guyot, Gasquet, Mac Adaras) recueillirent un total de **1.815 suffrages**, alors que le *candidat-socialiste* indépendant ne parvint, lui, qu'à un total de 1.249 suffrages. De quel côté se trouve la majorité ? Quel est le faux républicain, s'il y en a, puisque M. Joly veut qu'il y en ait) ? Quel est le parti qui a fait acte d'indiscipline Républicaine, sinon celui de M. Joly ?

Par près de 500 voix de majorité, notre arrondissement a nettement manifesté, dès le premier tour de scrutin, son intention bien arrêtée d'avoir un représentant *radical-socialiste* et vous voudriez que nos candidats se désistent en faveur d'un parti de minorité ?

Selon les désirs du corps électoral, l'union, la discipline Républicaine doit se faire uniquement sur un candidat radical-socialiste. Ce n'est que justice, et cette union nous l'avons concentrée en un Républicain éprouvé qui, par sa sincérité, par sa compétence, par son esprit de tolérance, mérite toute votre entière confiance : le Citoyen **Victor PEYTRAL**.

D'ailleurs, pourquoi ne pas tout avouer ? même si M. Joly avait eu la majorité, nos candidats, avant tout respectueux des décisions prises au sein du Parti, ne se seraient pas désistés en sa faveur. En effet, vous l'ignorez peut-être, amis lecteurs, et il est bon de tout savoir à la veille du scrutin, dans sa séance du 9 mai 1906 le Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste a décidé que « par exception et *pour des motifs d'ordre particulier* » la discipline républicaine « ne s'applique pas à l'arrondissement de Sisteron, et M. « Joly qui a obtenu le plus grand « nombre de suffrages ne saurait s'en « prévaloir ». Maintien de cette exécution a été voté par le Comité le 17 mai 1906 malgré l'insistance de MM. Flaissières, sénateur des Bouches-du-Rhône ; Isoard, député des Basses-Alpes, et David, conseiller général des Bouches-du-Rhône. Quels sont donc ces motifs *d'ordre particulier*, cause de la disqualification de M. Joly ?.. Je vais vous les faire connaître en quelques lignes, vous laissant le soin de tout commentaire et de toute conclusion.

Employé à la « Mutuelle de France et des Colonies », *M. Joly a trahi son patron*, car, alors qu'un engagement le liait à travailler exclusivement pour cette Société, il viola ses engagements et en créa une similaire qu'il intitula « La Prévoyante » mais non sans avoir eu soin, tout d'abord « de s'approprier tous les documents et renseignements qui lui étaient nécessaires et essayer, à l'aide de *manœuvres déloyales*, de détourner à son profit les meilleurs agents de son ancien Directeur ! » Pour ce, *il fut condamné* par le tribunal civil de Lyon, le 22 novembre 1899, à 300 francs de dommages et intérêts ; il fit appel le 7 février 1902 et se vit augmenter sa peine à 1.000 francs. Un troisième jugement du 16 mars 1904 le condamne à 800 francs ; vainement encore il fit appel le 23 juillet de la même année : la condamnation prononcée contre lui s'éleva et atteignit 8 000 francs !..

Pis encore, *il commit* dans sa Société « de graves violations statu- « taires constituant un **détournement** *déguisé* ; des irrégularités « qui lui permirent de *prélever indûment sur la part des sociétaires* « **150 000 francs** environ ; tout « autant d'*agissements* blâmables et « surtout *préjudiciables aux sociétaires qui s'exposent à perdre, sans « s'en douter, les épargnes qu'ils « confient à La Prévoyante !* . » (Rapport en date du 25 juillet 1905, de M. Veber, commissaire contrôleur du ministère du Commerce.)

Oh ! je sais très bien que M. Joly se proclame réhabilité parce qu'il jouit d'une ordonnance de non lieu. Il est donc utile, je crois, de vous faire connaître, amis lecteurs, et d'apprendre à M. Joly qui feint de l'ignorer, que « les ordonnances de « non lieu basées sur le défaut de « charges sont révocables en cas de « survenance de charges nouvelles ; « par suite, un des caractères constitutifs de la chose jugée, l'*irrévocabilité de la décision intervenue*, « lui fait défaut » (cass req., 28 novembre 1.881 et rapport de M. le conseiller Lepelletier : D. 90. 1. 103). « *Les ordonnances de non-lieu*, par « cela seul qu'elles ne sont pas irré- « vocables, *ne jugent rien définitivement.* »

En résumé, *M. Joly n'est pas réhabilité*, or nous estimons, nous, qu'un républicain plus que tout autre, doit être d'une intégrale probité et voilà pourquoi tant que sa réhabilitation ne sera pas complète, intégrale, nous ne l'accepterons pas comme des nôtres !.. M. Joly n'est pas réhabilité et voilà pourquoi la décision prise par le Comité en 1906 à son encontre subsiste encore, le non-lieu, nous l'avons vu, n'étant pas une réhabilitation, mais une simple suspension momentanée.

Et c'est un homme soupçonné, accusé, que vous voulez choisir comme votre délégué au sein du Parlement ? Je ne puis et ne veux y croire. Un homme qui ne parvient pas à débrouiller ses affaires personnelles quand son honneur est en jeu, me paraît, à vrai dire, peu susceptible de pouvoir débrouiller les affaires de toute une collectivité, de toute une population aussi laborieuse que celle de notre cher arrondissement.

C'est ce qu'ont pensé les candidats radicaux et radicaux-socialistes Yves Guyot, Gasquet, Mac Adaras lesquels dès lors, dans un louable exemple de discipline républicaine, ont décidé de se rallier sur un nouveau candidat digne de nous représenter avec autorité et avec dignité au Parlement.

D'un commun accord, avec approbation intégrale de leur Comité, ils ont considéré comme le plus apte à servir avec énergie et dévouement les intérêts généraux et collectifs de la Nation en même temps que vos intérêts particuliers, le citoyen Victor PEYTRAL sur le nom duquel vous affirmerez, dimanche prochain, votre inébranlable attachement à la République !..,

Ceux d'entre vous, amis lecteurs, qui se sont abstenus au premier tour, auront à honneur de s'unir à nous dimanche pour faire triompher, avec la candidature Victor PEYTRAL, la cause du progrès politique et social, les idées de Justice et de Liberté ; la République, en un mot ! Et la victoire, cette fois, sera décisive et complète.

Que chacun prenne ses responsabilités ; fidèle et ferme au poste que vous lui avez assigné, le citoyen Victor PEYTRAL ne peut vaincre ou succomber que par votre volonté ! N'oubliez pas, toutefois, que sa chute entraînerait infailliblement celle de notre parti dans l'arrondissement.... Dès lors, mes amis, je compte qu'il n'y aura aucun acte d'indiscipline parmi vous, vous saurez faire votre devoir avec la même conscience et la même énergie que celle que M. Victor PEYTRAL apporte à faire le sien.

En électeurs républicains conscients et soucieux de vous donner enfin un représentant capable de gérer habilement vos affaires tout en répondant à vos aspirations politiques, vous voterez en masse et ferez voter pour Victor PEYTRAL !...

Joseph ROUBAUD.

La Candidature V. PEYTRAL

M. Victor PEYTRAL est désigné par les Comités républicains, radicaux et radicaux-socialistes des candidats de l'arrondissement de Sisteron, qui ont obtenu 1.800 voix pour faire l'union du parti de la démocratie.

Le citoyen PEYTRAL aura donc une majorité — et cette majorité, qui sera certainement grossie — n'aura pas à se repentir de son choix. Il est, en effet, des plus heureux. Il est regrettable, certes, que de bons républicains, aveuglés par l'amitié qui les lie à M. Antony Joly ne voient pas, plus exactement, d'une façon plus pratique les intérêts de l'arrondissement. Ils verraient qu'il sera de tout profit pour le pays d'avoir au Parlement un représentant actif, compétent et influent comme M. Victor PEYTRAL.

Et nous n'avançons rien que nous ne puissions prouver : M. **Victor PEYTRAL** est bien le candidat qui réunit les conditions nécessaires pour remplir le mandat que nous demandons aux électeurs de lui confier.

M. Victor PEYTRAL, substitut du procureur de la République à Toulon, magistrat distingué ; ancien chef de cabinet du ministre des finances ; travailleur et intelligent, nous rendra de nombreux services.

La compétence administrative qu'il a acquise au cours de son passage au ministère des Finances ; ses fonctions actuelles, son désir d'être utile ; l'influence et la haute situation de son père, sénateur des Bouches-du-Rhône et les relations qu'il a su se créer dans les grandes administrations publiques — ce sont là, certes, des considérations qui font que M. Victor PEYTRAL est l'homme auquel nous pouvons confier les destinées de notre arrondissement. Elles seront en bonnes mains.

M. Victor PEYTRAL est un excellent républicain. Il est le vice président de la Fédération radicale-socialiste du Sud-Est et il a donné des preuves de son ardent républicanisme.

Au point de vue économique, il saura défendre la cause des agriculteurs et, très efficacement, s'occuper de l'amélioration des moyens de transports et de communications ; il contribuera avec une compétence reconnue au développement de la prospérité de l'arrondissement.

Ami des humbles, comme son père, du reste, qui étant sous-secrétaire d'Etat au ministère des Finances, *fit voter une loi améliorant le sort des gardes forestiers* et *augmenter* leur retraite, Victor PEYTRAL ne négligera rien pour que les petits bénéficient d'un sort meilleur, de plus de justice et de plus d'humanité.

M. Joly peut le traiter de *fils à papa*. Ce fils à papa sera plus utile que M. Joly.

M. **Victor PEYTRAL**, dont le père fut ministre des finances et peut le redevenir, n'est pas homme à négliger les intérêts de son pays. Il agira avec ses moyens personnels, son activité, sa compétence, ses relations, et il mettra encore à notre service l'influence de son père, le sénateur Peytral, ce qui n'est pas à dédaigner.

Enfin, il ne sera pas le représentant d'une coterie : il sera le représentant d'un arrondissement. Victor PEYTRAL aura à cœur de défendre les intérêts économiques du pays, sans négliger ceux de la République. En l'élisant, dimanche, nous aurons agi avec sagesse dans l'intérêt de l'arrondissement de Sisteron.

A. S.

Pas d'abstentions ! Il faut voter !

Tout citoyen doit voter, c'est pour lui plus qu'un droit : c'est un devoir ! Hélas, nombre de citoyens le méconnaissent, actuellement, ce devoir, et pourtant, y faillir est une faute grave !

Il ne faut pas oublier que de votre vote et de votre participation à l'action électorale dépendent les intérêts de la nation, c'est-à-dire les intérêts de la société, de la famille et donc votre propre intérêt. En vous refusant à voter, vous allez donc à l'encontre de vos intérêts personnels !

Parmi les abstentionnistes, quelques uns sont écœurés, dégoutés et croient qu'il n'y a plus rien à faire ; d'autres sont des indifférents qui ne veulent pas se déranger estimant que

© VILLE DE SISTERON

la politique n'est qu'un sport à l'usage des ambitieux. Bien quelques hommes politiques le sont mais il est de notre devoir de leur barrer la route en leur opposant des candidats sérieux et *en votant*.

Il faut donc voter, c'est nécessaire, et surtout ne pas voter *en blanc* car agir ainsi c'est commettre un acte irraisonnable et irrationnel En effet, en supposant qu'aucun des candidats en présence ne partage vos idées, vos opinions, il en est fatalement un qui s'en rapproche davantage que les autres ; — en supposant qu'aucun des candidats en présence n'ait votre pleine confiance, il en est fatalement un qui présente plus de garantie d'honorabilité ; c'est vers celui ci que doit aller votre bulletin de vote, à celui-ci seul vous devez accorder votre suffrage.

Vous pouvez donc toujours voter et *vous devez toujours voter*, car ne pas voter c'est, intentionnellement, commettre un crime politique. En n'agissant pas, en effet, vous laissez élire des candidats qui combattront vos convictions (puisqu'ils ne les partagent pas) ou des candidats peu intéressants, peu sérieux et vous donnez ainsi, volontairement, à la France un représentant indigne d'elle.

Aux urnes donc, pas d'abstentions !

Aux urnes pour un candidat républicain radical-socialiste !

Aux urnes pour un candidat de loyauté et de probité morale !

Aux urnes, en un mot, pour le citoyen Victor PEYTRAL !

M. B.

Indiscipline Républicaine

Dans une affiche intitulée *La Vérité* M. Joly déclare que M. Mac Adaras lui aurait proposé de se désister en sa faveur. *C'est faux.* En effet, *M. Mac Adaras* dont l'honorabilité ne peut être mise en dout, *dément formellement cette assertion* par le télégramme suivant qu'il vient de nous adresser :

« Pour répondre aux bruits indiqués, qu'il me suffise de vous dire « que *je ne connais pas M. Joly*, ne « l'ai jamais vu, ne lui ai jamais « adressé la parole de ma vie. »

Citoyens électeurs, à vous de juger, à vous de conclure ! ...

Quant à M. *Gasquet*, conseiller général et maire de Sisteron, *en se désistant au profit de notre candidat, le citoyen Victor PEYTRAL, il n'a fait que se conformer à la décision prise à l'unanimité par son comité dans sa réunion du 26 avril.*

M. Joly est, d'ailleurs, bien mal placé pour discuter de *désistements qui ont été acceptés et favorablement accueillis* non seulement par les candidats et l'intégralité de leurs Comités, mais encore et surtout *par le corps électoral !..*

M. Joly qui parle tant de discipline républicaine et n'en veut pas pour les autres, ne l'a jamais pratiquée lui-même ! *N'a-t-il pas*, en effet, *manqué à la discipline républicaine* et, dès lors, n'a-t-il pas agi en faux républicain désireux de faire le jeu de la réaction *en opposant* et imposant *de sa propre autorité, lors des dernières élections sénatoriales un candidat radical-socialiste, le général Pédoya pour faire échec au candidat radical-socialiste Hubbard, soutenu par le comité radical-socialiste de l'arrondissement ?*

M. Joly n'a-t-il pas lui-même encore manqué a la discipline républicaine *en abandonnant le comité qui en 1906 le soutint si énergiquement ? comité radical-socialiste dont M. Gasquet et tous ses amis font encore partie.*

Citoyens Electeurs,

Dimanche prochain *vous congédierez l'indiscipliné Joly* et *vous voterez et ferez voter pour le candidat de discipline républicaine, le citoyen Victor PEYTRAL issu, lui, des comités radicaux et radicaux-socialistes réunis.*

S'abstenir est un danger, voter est un devoir ! et vous voterez et ferez voter pour le citoyen *Victor PEYTRAL candidat essentiellement local puisque d'origine Bas-Alpine.*

Vous voterez et ferez voter pour le citoyen *Victor PEYTRAL, vous surtout, ruraux*, car mieux que tout autre *il connait vos revendications et en prendra la défense énergique* !

Et alors, *dimanche* prochain 8 mai, *nous assisterons au triomphe de la République puisqu'au triomphe du candidat d'Union Républicaine* **Victor PEYTRAL**

C. B.

M. Joly contre la Majorité

Les amis et thuriféraires du député sortant — et presque sorti — Antony Joly ne décolèrent pas.

Et M. Joly est furieux.

Pensez donc ; on ose vouloir lui contester la possession d'un fief électoral, M. Joly se trouvait bien dans le fromage :

15.000 francs par an et rien à faire, le métier de député de Sisteron lui allait, et il ne tient pas à le quitter. Il faudra l'expulser.

Les électeurs républicains et autres ont signifié à M. Joly un congé en règle.

M. Joly récalcitre ; il ne veut pas s'en aller. Il reste sur ses positions... bien faibles... et déjà emportées par le suffrage universel. Il se cramponne et il fait ouvrir sur le citoyen PEYTRAL un feu roulant d'attaques furibondes et d'invectives salées.

Ainsi donc : M. Joly est en minorité sur le total global des votants, ce qui signifie bien que les deux tiers de l'arrondissement ne l'admettent plus comme leur représentant. Il a contre lui une majorité de 1800 voix, et c'est à l'arrondissement qui le rejette, c'est à la majorité qui le repousse qu'il veut s'imposer.

M. Antony Joly a de l'aplomb et de la tenacité ; c'est possible ; il tient à son titre de député et à son indemnité, mais il n'a guère le respect des décisions du suffrage universel.

Il s'insurge contre la volonté des électeurs.

Il brave la colère des populations.

M. Joly joue un jeu dangereux.

Quand on se dit républicain, on s'incline devant la loi de majorités.

M. Joly méprise la loi des majorités ; il fait à la fois injure au sentiment de fierté et au bon sens républicain des bas-alpins. Il n'est plus, virtuellement, député de l'arrondissement de Sisteron

Il ne le sera plus *de fait* le 8 mai.

Les électeurs ne veulent pas d'un homme qui se moque de leurs décisions.

Et les 2.000 électeurs républicains qui ont repoussé M. Joly, augmentés de beaucoup d'autres, voteront pour le citoyen PEYTRAL, candidat de la majorité et que nous considérons comme notre représentant légitime.

L. E.

Nous Recommandons
instamment

à tous nos amis de vouloir bien s'intéresser à toutes les opérations du scrutin et tout particulièrement d'être présents à l'ouverture du bureau (d'en faire partie, si possible) et surtout d'être là au moment du dépouillement Il faut que tout se passe régulièrement, loyalement honnêtement !

A tous nos dévoués amis :
Merci !

MISE AU POINT

Sous ce titre, nous avons publié dans notre plus récent numéro l'entrefilet suivant :

Le *Petit Provençal* publie une note signée Victor Heyriès qui s'intitule l'ancien maire de Volonne et qui se sert de cette qualité pour engager les électeurs à voter pour M. Joly. Le signataire de cette lettre, M. Victor Heyriès, n'a rien de commun avec M. le docteur Heyriès, ancien maire de Volonne.

M Victor Heyriès est resté maire de Volonne du 12 avril 1896 au 13 mai 1896, soit un mois !

Bien que se disant socialiste M. Victor Heyriès est connu à Volonne pour ses attaches cléricales, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'il est ancien élève du petit séminaire de Digne.

Les républicains seront juges de cette manœuvre.

Or, en date du 30 avril M. Victor Heyriès envoyait à notre candidat M. Victor PEYTRAL une longue lettre d'excuse et d'explication de laquelle nou retenons seulement les phrases suivantes :

Avant le plein de la bataille électorale du 2e tour de scrutin dans l'arrondissement de Sisteron, je tiens à vous déclarer que, à aucun moment votre personnalité n'a été mise en jeu dans mon esprit quand j ai fait insérer sur le" Petit Provençal" du 27 avril sous la rubrique " Volonne", la note intitulée "Discipline Républicaine" et dans laquelle je condamnais les façons de procéder des candidats républicains mis en minorité au premier tour ?..,

(Signé) — *Victor HEYRIES*
propriétaire à Volonne (B.A.)

H. V.

Ce que l'on pense de M. V. PEYTRAL

On nous écrit de Château-Arnoux ;

Nous avons appris avec plaisir la Candidature de M. Victor PEYTRAL.

Nous connaissons beaucoup son père, sénateur des Bouches du Rhône, ancien ministre des finances, ancien vice président du Sénat et qui a rendu aux bas alpins, à Marseille, de nombreux services.

Nous connaissons aussi son fils, Victor PEYTRAL, qui fut attaché au ministère des finances en qualité de chef de cabinet du ministre. Il a pris, dans ces fonctions, le gout des questions administratives : il s'est formé, tout jeune, a la manipulation des affaires et il a pu acquérir une compétence absolument indéniable que beaucoup d'autres ne sauraient avoir.

Enfin, il a connu et connait les hommes d'Etat, les directeurs de nos diverses administrations. Il s'est ainsi créé des appuis et une influence que celle de son père ne pourra que renforcer.

Sa situation dans la magistrature, à Toulon, lui donne encore des titres qui font de lui un homme influent et compétent. Donc : relations puissantes, en haut lieu ; compétence et influence ; activité et dévouement, voilà ce que M. Victor PEYTRAL vient nous apporter.

C'est pourquoi nous approuvons le choix des comités de la majorité républicaine ; nous en sommes même heureux.

Nous voterons pour le citoyen PEYTRAL, le 8 mai, et nous aurons en lui un député actif et intelligent !

M. V.

Les Conférences du Citoyen Victor PEYTRAL

Notre sympathique candidat et ami a continué, cette semaine, sa tournée dans notre arrondissement. Il a notamment visité : Astoin, Authon, Bayons, Bellaffaire, Châteaufort, Châteauneuf Val-Saint-Donnat, La Motte, Le Caire, Fes Tourniaires, Melve, Mézien, Nibles Piegut, Saint Geniez, Saint-Symphorien, Sigoyer Thèze, Turriers, Urtis, Valernes, Vaumeilh, Venterol, Vilhosc.

De partout, la candidature Victor PEYTRAL a été acclamée avec enthousiasme. Le candidat a produit une fort bonne impression et a obtenu un accueil chaleureux qui fait bien augurer de son succès pour le scrutin de dimanche.

*
* *

Voici d'ailleurs, pris au hasard parmi la multitude de comptes-rendus succincts qui nous sont parvenus, les plus intéressants :

Turriers. — La réunion qu'a donnée dimanche, 1er mai, à 1 h. 1|2, chez nous, le citoyen Victor PEYTRAL, candidat désigné par les Comités radicaux et radicaux socialistes réunis, a été une importante manifestation. Le candidat a exposé son programme devant une centaine d'électeurs qui lui ont manifesté les plus chaudes sympathies.

Bayons. — Nous avons eu, dimanche dernier, à 3 h. 1|2. une fort intéressante réunion contradictoire entre les candidats Joly et PEYTRAL. Ce dernier a expliqué les raisons pour lesquelles il n'avait pas à observer à l'égard de Joly la discipline républicaine dont celui ci a la prétention de se prévaloir. Joly a bien certes quelque peu répliqué, mais n'a pas eu l'avantage. Le citoyen PEYTRAL a eu un gros, gros succès. Cette magnifique réunion marque une étape décisive dans l'élection actuelle : elle marque l'écrasement complet de Joly.

La Motte. — Dimanche soir, à 8 h. 1|2, plus de 150 électeurs sont venus entendre et applaudir le citoyen Victor PEYTRAL, le sympathique et distingué candidat. Celui-ci a exposé son programme d'une façon claire et très précise. Il nous a notamment indiqué les modifications à apporter, d'urgence, à la loi sur les retraites ouvrières et paysannes. Il s'est attiré les plus vives marques de dévouement.

Saint-Geniez. — A 11 heures, lundi matin, nous avons eu l'agréable visite de M. Victor PEYTRAL, candidat. Un grand nombre d'électeurs étaient présents à la réunion. Après avoir indiqué les grandes lignes de l'œuvre future et flétri les scandales financiers, il a terminé en flétrissant les gaspillages des fonds destinés à la défense nationale. — Approbation unanime.

Entrepierres. — Lundi soir, à 7 heures, le citoyen candidat PEYTRAL est venu nous exposer son programme en tèrmes nets et précis. — Auditoire très sympathique.

Valernes. — Plus de cent électeurs attendaient bien avant l'heure fixée (8 h. 1|2), mardi soir, la venue de notre estimé candidat Victor PEYTRAL. Son entrée fut triomphale. Le candidat de discipline républicaine nous a retracé, à grandes lignes, le programme du parti auquel il appartient. Il a été fort chaleureusement accueilli.

Curbans. — Mercredi soir, à 1 h. 1|2, fort belle conférence du citoyen PEYTRAL, qui a salué, dans une péroraison éloquente, l'arrondissement dont il va être le réprésentant.

Claret. — Vers 5 h. 1|2, mercredi soir, M. Victor PEYTRAL est venu donner une grande conférence. Il a tracé à grandes lignes les principales réformes sociales qui s'imposent et qui constituent son programme. Il a eu quelques phrases de superbe envolée et a obtenu un très brillant succès.

Vaumeilh. — Dans une conférence, le candidat Peytral nous a indiqué les raisons qui ont décidé les candidats radicaux et radicaux-socialistes à faire bloc en sa faveur contre le citoyen Joly. Il nous a aisément convaincus et peut compter sur nous ; nous saurons faire notre devoir.

Châteauneuf - Val-Saint - Donnat. — Mercredi soir à 8 h. 1|2 M Peytral est venu nous rendre visite. Ses déclarations ont été fort bien accueillies. En terminant, il a adjuré les électeurs à faire, le 8 mai, leur devoir de bon citoyen car c'est moins son succès à lui, candidat, que la libération de l'arrondissement de Sisteron du joug de Joly qui est en jeu. Il a fait une forte impression et ne compte que des sympathies ici : il doit en être de même, nous l'espérons, dans tout l'arrondissement.

***

Aujourd'hui jeudi, notre vaillant ami visitera :

Bayons,	à 8	heures du matin
Valbelle	10	»
Noyers	11 1|2	»
St Vincent	1	heure du soir.
Lange	3	»
Curel	5	»
Les Omergues	8 1|2	»

Et demain vendredi :

Esparon	à 6 h. 1|2	du matin.
Régnier	10	»
Peipin	1	heure du soir
La Sylve	3	»
Les Armands	5	»
Mison	8	»

Qu'on se le dise et que nos amis veuillent bien faire la plus grande propagande pour attirer à ses réunions le plus grand nombre d'électeurs possible c'est le plus sûr moyen de nous attirer de fortes sympathies.

Le Reporter de Service.

DERNIÈRE HEURE

INSINUATIONS

M. Joly et ses amis font courir le bruit que M. Peytral père, sénateur des Bouches-du-Rhône, se serait oppposé à l'achèvement du canal de Ventavon.

Il y a là une erreur voulue. M. Peytral père a toujours soutenu le projet du canal de de Ventavon. Dernièrement le Parlement a voté un projet de loi sur la règlementation des eaux de la Durance, règlementation faite dans l'intérêt des canaux d'irrigation et d'alimentation des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et du Var. Mais cette règlementation ne commence qu'à partir du Pont de Mirabeau. Elle n'a donc rien à voir avec le canal de Ventavon.

I. M.

Allégation Mensongère

Les soussignés membres radicaux socialistes du Conseil municipal de S[illegible] protestent avec la plus grande énergie contre les insinuations malveillantes [illegible] dans l'arrondissement *dans un but intéressé* insinuations tendant à faire croire [illegible] dits membres sont en désaccord entre eux.

Elus sous le patronage du C[illegible] socialiste, ils estiment que leur devoir est de rester groupés sous le drapeau [illegible] et de suivre la ligne de conduite tracée par lui, concernant le désistement de M. Gasquet, maire.

Ont signé :

MM. Marius Michel, Emile V[illegible], adjoints ; Désiré Garcin, Gaston [illegible], Lucien Sylvestre, Paul Nègre, G[illegible] Imbert, Joseph Colombon, Henri Lie[illegible], Charles Bonto[illegible]x, Baptistin Nevière, Fé[illegible] Rolland, Baptistin Justet, Frédéric Besaudun, Louis Meynier, Firmin Truphémus, C[illegible] Reynaud, Antoine André.

© VILLE DE SISTERON

Aux Electeurs
de l'Arrondissement de Sisteron

CITOYENS,

Les trois candidats républicains, radicaux et radicaux-socialistes, qui au premier tour de scrutin ont sollicité vos suffrages, viennent d'exprimer leur résolution de ne pas se représenter au scrutin de ballotage du 8 mai prochain.

En prenant cette décision, MM. Yves Guyot, Gasquet et Mac Adaras, n'ont pas entendu abandonner l'espoir de faire triompher le programme du parti radical et radical-socialiste qui a été approuvé le 24 avril par plus de 1800 électeurs.

Mais ils ont pensé que la victoire n'était possible qu'au prix de l'union étroite de tous ceux qui, guidés par des préférences ou des sympathies, ont réparti sur trois noms l'expression de leur attachement à la République.

Les Comités républicains radicaux et radicaux-socialistes qui ont soutenu les candidatures de de MM. Yves Guyot, Gasquet et Mac Adaras ont réalisé cette union et ils ont pensé la rendre plus étroite et plus efficace en faisant choix d'un **candidat nouveau, indépendant, autour duquel sans arrière-pensée, sans rancune et sans faiblesse se grouperont tous les partisans des candidats du premier tour.**

En portant notre choix sur le citoyen **Victor Peytral**, conseiller général, vice-président de la Fédération du Sud-Est, *nous avons la conviction d'assurer, par l'union de toutes les forces de la Démocratie, le triomphe de la République radicale et radicale-socialiste.*

Le citoyen **VICTOR PEYTRAL** n'est pas un étranger puisque sa famille est originaire des Basses-Alpes et que lui-même est depuis onze ans conseiller général du canton de Serres, voisin de notre arrondissement.

Fils d'un vieux républicain qui a occupé loyalement les plus hautes fonctions dans le gouvernement de la République et qui est encore aujourd'hui sénateur des Bouches-du-Rhône. Le citoyen PEYTRAL arrive parmi-nous avec un passé politique qui nous est un sûr garant de l'avenir ; *avec cette indépendance nécessaire pour réunir tous les républicains radicaux et radicaux-socialistes qui, au premier tour de scrutin ont réparti leurs suffrages sur les différents candidats.*

Les Comités radicaux et radicaux-socialistes réunis.

Appel et Programme du Citoyen V. PEYTRAL

CITOYENS,

J'ai accepté cette mission parce que j'ai acquis la certitude que la nécessité d'une pareille union sera comprise et que nous remporterons, grâce à elle, une éclatante victoire.

Présenté à vous par les Comités républicains radicaux et radicaux-socialistes réunis ; recommandé à votre confiance par les désistements formels de MM. Guyot, Gasquet et Mac Adaras, je n'ai pas besoin de vous redire qui je suis, mais j'ai le devoir de vous déclarer que je viens ici soutenir les intérêts du parti, que je sers depuis onze ans : le parti radical et radical-socialiste.

Les questions locales qui intéressent l'arrondissement de Sisteron ne me sont pas étrangères. Au Conseil général des Hautes-Alpes, j'ai eu déjà l'occasion de m'occuper d'un certain nombre d'entre elles, communes aux deux départements, notamment l'achèvement du canal de Ventavon, le reboisement des terrains en montagne, les autorisations de libre parcours dans les terrains communaux soumis au régime forestier ; les primes à l'agriculture, la règlementation des chutes d'eau, etc.

J'estime que les lois économiques et sociales doivent, désormais, prendre la place prépondérante dans les travaux du Parlement.

La loi sur les retraites ouvrières et paysannes, votée à la hâte par la Chambre des députés à la fin d'une législature stérile, constitue incontestablement un progrès décisif dans la voie de la solidarité sociale, mais elle n'est pas parfaite et doit être remaniée sur divers points, notamment sur la limite d'âge.

Le Crédit agricole doit être organisé, et les sociétés mutuelles encouragées ; la constitution d'un bien de famille insaisissable doit être rendue pratique par la suppression des trop nombreuses formalités imposées par la loi.

Les lois sur les fraudes doivent être appliquées sans réserves et sans faiblesse, et l'agriculture doit être protégée par les lois douanières.

Je suis partisan résolu d'une nouvelle **diminution des périodes militaires** dans la réserve et de la suppression totale des périodes territoriales. Ces convocations toujours faites au moment où l'agriculture a le plus besoin de ses bras ne sont, en réalité, d'aucune utilité pour l'organisation de la défense nationale.

Mais l'effort essentiel, immédiat, doit porter sur la diminution des charges écrasantes qui pèsent sur le contribuable en France, et, avec une injustice révoltante, le frapoent en raison de sa pauvreté et non de sa richesse.

L'impôt progressif sur le revenu peut seul apporter dans l'ordre fiscal la part de justice et d'égalité que doit contenir toute institution démocratique.

Fils du républicain qui a le premier, en 1888, déposé au nom du gouvernement un projet dans ce sens, je soutiendrai avec énergie toutes les lois qui auront pour but de dégrever le petit contribuable et de rendre l'impot progressif sur les gros revenus.

Le parti Radical et Radical socialiste doit poursuivre l'œuvre de **défense laïque** qui est la raison d'être de la République et contre laquelle ne sauraient prévaloir les assauts répétés du cléricalisme.

Il doit ouvrir de plus en plus large les portes de **l'enseignement primaire**, secondaire et supérieur à tous les enfants du peuple qui s'en montreront désireux et capables.

Il doit donner de plus en plus à l'enseignement primaire le caractère professionnel, commercial, industriel et agricole.

La protection de l'école laïque doit être assurée par des lois efficaces

La réforme électorale doit garantir l'indépendance de l'électeur, le respect de la volonté du suffrage universel, la sincérité des consultations nationales. Les conflits entre le travail et le capital doivent être réglés par l'arbitrage obligatoire, seul capable de mettre un terme aux grèves parfois violentes, toujours ruineuses et qui menacent la prospérité même du pays.

Enfin les charges écrasantes que nécessitent les budgets de la marine et de la guerre dont l'ensemble s'élèvent en 1910 à 1 milliard 349 millions doivent être diminués dans une large mesure par **une meilleure administration** et surtout par l'organisation de l'arbitrage international, de nature à supprimer le fléau sanglant de la guerre et les ruines qu'elle entraine.

Citoyens,

La République se doit à son passé glorieux, son œuvre n'est pas achevée ; mais pour la conduire à bonne fin, elle doit se montrer impitoyable pour ceux qui cherchent à l'exploiter et qui, par des scandales financiers révoltants, tentent de la salir ou de la compromettre.

Les républicains doivent, sans hésitation et sans faiblesse, frapper ceux qui par des manœuvres déloyales gaspillent ou détournent les richesses nationales sur lesquelles la République compte pour la réalisation de son œuvre sociale.

Citoyens,

C'est avec confiance que je sollicite vos libres suffrages.

Vous direz une fois de plus que vous voulez la République honnête, prospère et réformatrice, la République décidée à poursuivre son idéal de solidarité et de justice.

Victor PEYTRAL,

Conseiller Général des Hautes-Alpes,

Président de la Fédération radicale-socialiste de l'arrondissement de Gap,
Vice président de la Fédération du Sud-Est

DESISTEMENTS en faveur du Candidat VICTOR PEYTRAL

Désistement de M. Yves GUYOT

Citoyens,

J'adresse tous mes remerciements aux 704 électeurs qui m'ont donné leurs suffrages le 24 avril : mais en 1906, ils étaient au nombre de 963. Au lieu d'avoir l'appoint de voix nouvelles sur lequel je comptais, j'ai un déficit.

Dans ces conditions, mes amis et moi nous jugeons que je ne dois pas continuer la lutte.

En quittant l'Arrondissement de Sisteron, j'emporte le profond et reconnaissant souvenir de collaborations et de dévouements ; ils compensent largement certaines déceptions.

Je souhaite que l'arrondissement de Sisteron élise un député qui puisse se présenter partout la tête haute et qui soit un Républicain de conviction et non de parade.

M. Victor PEYTRAL a été désigné par mon Comité pour continuer la campagne et je demande à tous les électeurs qui ont eu confiance en moi de reporter leurs voix sur lui.

Vive la République !

YVES GUYOT.

Ancien Ministre des Travaux Publics.

Désistement de M. GASQUET

Citoyens,

Je remercie les 677 électeurs qui au premier tour de scrutin, ont affirmé sur mon nom leur désir d'être représentés à la Chambre par un républicain sincère et radical-socialiste.

Je me retire de la lutte mais pour me conformer à la décision prise par le Comité radical socialiste dans sa réunion du 26 Avril ; je me désiste en faveur du citoyen Peytral, candidat désigné par le Comité pour faire triompher au deuxième tour le parti radical-socialiste dans l'arrondissement.

J'engage vivement mes amis à voter pour lui.

Vive la République !

H. GASQUET.

Conseiller Général. — Maire de Sisteron.

Désistement du général MAC ADARAS

Mes chers Concitoyens,

J'ai dû, au milieu de la campagne électorale, suspendre mes visites dans les communes, par suite d'une bronchite contractée à la sortie d'une réunion et qui m'a obligé à garder le lit depuis plus de quinze jours.

Néanmoins, 424 électeurs de l'arrondissement m'ont témoigné leur sympathie et ont tenu à affirmer, sur mon nom leur foi en l'avenir de la République, par les véritables réformes démocratiques et sociales.

Je les en remercie sincèrement. Demain comme aujourd'hui, je resterai profondément attaché à l'arrondissement de Sisteron, où je compte tant de vieilles et de solides amitiés.

Préoccupé avant tout de la défense de vos propres intérêts et des intérêts généraux de l'arrondissement, je me désiste en faveur du citoyen PEYTRAL qui, je n'en doute pas, saura vous représenter avec autorité, avec dignité et, surtout, avec indépendance.

Tel père, tel fils, dit on. M. Peytral, sénateur, ancien ministre des Finances, est un homme que j'ai le plaisir de connaitre depuis de longues années et que j'ai toujours particulièrement estimé. Il suffira à son fils de s'inspirer de ses exemples et je suis convaincu que vous aurez en lui un défenseur énergique et éclairé de vos revendications et un serviteur dévoué de vos aspirations politiques et sociales.

Je prie, en conséquence, non seulement ceux qui m'ont témoigné leur confiance dimanche dernier, mais tous les amis qui se sont laissés influencer par les bruits fantaisistes qu'on a fait courir soit sur mon état de santé, soit sur ma présence à Sisteron, de porter, le 8 mai prochain, le bloc de leurs voix et de leurs énergies républicaines sur le nom du citoyen PEYTRAL.

J'engage également tous les honorables électeurs qui, en présence de la multiplicité des candidatures, ont cru devoir réserver leur vote, mais qui m'avaient promis leur concours pour le deuxième tour de scrutin, à assurer le triomphe de la candidature du citoyen Peytral.

Général MAC ADARAS

Ancien député de Sisteron, ancien Conseiller Général de Volonne.

10.000 FRANCS DE PRIX

Concours gratuit à la portée de tous

a é i i l l p r r s s t u

Réponse :

avec les lettres ci contre placées par ordre alphabétique faire en sorte en les déplaçant de composer le nom d'un **Grand Journal.** Si votre solution est juste et que vous vous soumettiez à une simple condition, nous vous enverrons une prime absolument gratuite et vous aurez le droit de participer à une distribution de **5.000** francs **en espèces.** En envoyant un timbre de 0.10 avec votre adresse exacte nous vous ferons connaître immédiatement le résultat de votre solution afin que vous puissiez concourir à nouveau. Ne tardez pas : envoyez de suite votre réponse à **M. Dubac,** 84, Boulevard de Sébastopol, Paris, Section N° 70.

A louer présentement

JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT

à 2 kilomètres de la ville
avec environ 2 hectares de pré
S'adresser au bureau du Journal.

BONNE OCCASION

A vendre : appareil à acétylène en bon état avec accessoires.

S'adresser à *M. Latil Léon* à **Aubignosc.**

Hôtel de la Jetée

Entièrement construit et meublé à neuf

8, Rue Croix de Marbre

NICE

Dernier confort. — Lumière électrique. — Salle de bains. — Garage.

Recommandé aux familles. — Arrangement pour séjour.

PRIX MODÉRÉS

nglish Spoken. — Man spricht Deutsche

Paul VALENTY, propriétaire
Ex-maître d'hôtel à Forcalquier (B.-A).

SAVON CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

A VENDRE

Une roue hydraulique de **4 m. 50** de diamètre. S'adresser au bureau du journal.

HUILE D'OLIVE garantie pure

Verge fruitée..... 1.80 le litre
Surfine extra..... 1.70 »
Fine 1re qualité... 1.60 »

Rendue franco. Représentants sont demandés
Jean Montagnier, propriétaire fabricant
MANOSQUE

Le Gérant : Jean LACRABERIE

Imprimerie Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

LA HERNIE

Qu'est ce que l'on appelle une hernie ? C'est une partie d'intestin qui se déplace, sort à travers un anneau inguinal crural ou ombilical et vient faire une saillie sous la peau, formant une grosseur qu'il est facile de constater.

La hernie est une infirmité qui peut devenir fort redoutable si cet intestin déplacé n'est pas maintenu dans la cavité abdominale, ou s'il échappe sous un bandage mal fait.

On sait que les intestins font suite à l'estomac dans lequel les aliments subissent un broiement qui les mélange aux sucs digestifs. Cette masse pâteuse progresse à travers les intestins où elle subit une série de tranformations pour prendre à la partie terminale le nom de matières fécales.

Si une anse intestinale s'est échappée à travers des anneaux, la masse alimentaire aura grand'peine à progresser dans cette partie coudée et elle ne passera plus si cette anse herniée est comprimée par un bandage mal fait. Ce sont alors des phénomènes d'étranglement caractérisés par une constipation opiniâtre alternant avec de la diarrhée, coliques, maux de reins, digestions pénibles et autres malaises dont on ne s'explique pas l'apparition.

Si cet état d'obstruction persiste, il en résultera à bref délai des troubles qui viendront entraver le fonctionnement de l'estomac lui même et créer une altération générale donnant naissance à de l'anémie, de la neurasthénie, et à un épuisement général souvent terminé par la mort.

Tous ces accidents proviennent de l'emploi d'un bandage mal compris, la question anatomique échappant aux fabricants, et qui par suite ne refoule pas l'intestin dans la cavité abdominale.

Cet intestin déjà pincé par l'anneau, est encore comprimé par le bandage.

Comment peut-on éviter ces accidents ?

Tout simplement ne jamais acheter de bandage sans que la contention de la hernie soit garantie sur facture, de ne pas conserver un bandage qui ne maintient pas la hernie en dedans de l'abdomen. Maintenir la hernie veut dire que l'intestin ne doit plus descendre, tout bandage ne maintenant pas la hernie expose la vie du patient. Enfin le rôle du bandage est de maintenir la hernie en dedans et non pas en dehors. La hernie ne doit jamais grossir, mais au contraire elle doit diminuer de volume et à la longue disparaître.

Parmi les appareils les plus efficaces il faut placer au premier rang celui inventé par le grand spécialiste M. GLASER, de Paris, dont la réputation est universelle. Sans ressort, il est le plus léger et le plus doux le seul qui maintient les hernies les plus volumineuses sans interruption de travail, sans aucune gêne, le jour et la nuit, sans produire le moindre ennui Aussi M. GLASER garantit la parfaite contention de toutes les hernies quel qu'en soit le volume.

Les nombreuses guérisons obtenues dans notre région sont la meilleure preuve de l'efficacité des appareils Glaser; il convient d'ajouter que les plus hautes distinctions et une mention honorable ont été décernées à M. GLASER pour cette invention.

Malades, n'achetez plus de bandage sans avoir consulté M. GLASER, il y va non seulement de votre bourse, mais de votre existence même.

Vous tous, hommes, femmes et enfants qui souffrez des Hernies, allez essayer les Appareils de M. GLASER à :

Digne : le 7 mai, Hôtel Boyer-Mistre ; à **SISTERON**, le lundi 9 mai, Hôtel des Acacias ; à **Manosque**, le jeudi 12 mai, Hôtel Pascal.

Le traité de la hernie, clairement expliqué, est envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande à M. GLASER, à Courbevoie — Paris.

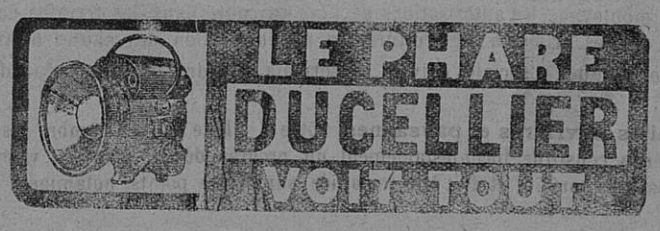

JE DONNE 100.000 FR.

à qui prouvera **que la célèbre *Sève Capillaire* du dermologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves.**

La repousse est certaine à tout âge, dans la nuance primitive, quelle que soit la cause ou l'ancienneté de la calvitie.

JAMAIS D'INSUCCÈS.

Plus de 20.000 attestations signées authentiques, indiscutables, à la disposition de tous à mon Laboratoire.

Pour recevoir **GRATIS** sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands détails ou se rendre au Laboratoire OLBÉ, 22, Rue des Martyrs, 22, *Section 129*, PARIS

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE

DE

SAINT-PIERRE-D'ARGENCON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à **SISTERON** : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;

à **MANOSQUE** : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.

Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. LAURENT OLLIVIER, *place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)*

Le gérant, **Vu pour la légalisation de la signature ci contre** **Le Maire,**

© VILLE DE SISTERON